

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	15 (1927)
<b>Heft:</b>	255
 <b>Artikel:</b>	De-ci, de-là...
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-259111">https://doi.org/10.5169/seals-259111</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

uniquement le bien de l'Eglise, nous répondrons que, selon nous, les deux termes se rejoignent, et qu'une puissance uniquement spirituelle comme une Eglise s'affaiblit, non seulement en se privant du concours de forces qui pourraient lui être précieuses, mais encore en commettant à l'égard de celles-là une injustice, qui diminuera forcément sa valeur morale. Et enfin, si, comme cela paraît probable, la question du pastoraat féminin est soumise au vote populaire, les femmes électrices dans l'Eglise n'ont-elles pas aussi le devoir de s'en préoccuper? ...

Nous savons, il est vrai, que des problèmes difficiles se posent, comme celui du mariage de la femme pasteur notamment, laquelle risque alors d'être trop absorbée par sa tâche maternelle pour donner au ministère tout ce qu'il exige d'elle, mais à laquelle, d'autre part, des esprits libéraux répugnent à imposer le célibat... Nous aurons certainement l'occasion d'examiner à nouveau ces objections et quelques autres, après les prochains débats du Consistoire, et, si l'issue de ces débats est favorable, avant que la question soit soumise les 7 et 8 mai aux électeurs et électrices de l'Eglise nationale de Genève. Nous voudrions simplement conclure ces quelques réflexions, en citant la parole très juste de Mlle von Auw, au cours de son exposé à l'Association pour le Suffrage: « Faites confiance aux femmes pasteurs... » Nous croyons, en effet, que c'est là une parole que l'on pourrait appliquer aussi à bien d'autres demandes d'ordre féministe, auxquelles on a le tort de répondre par de la théorie, en accumulant des craintes et des difficultés, sans en avoir tenté l'expérience pratique. Et dans ce cas spécial, il nous paraît que les Eglises et les paroisses qui ont fait confiance aux femmes pasteurs n'ont pas eu lieu de la regretter. Veuillez Mlle von Auw justement, dans les deux petites paroisses d'Eglise libre de campagne (Rolle et Cormoret), où elle a exercé un ministère tout de dévouement, de modestie, de profondes convictions; voyez Mlle Pfister dans cette paroisse de Neumünster (Zurich), où elle débute comme remplaçante, et qui, pour essayer de se l'attacher comme pasteur titulaire, malgré la décision du Conseil d'Etat s'opposant au pastoraat féminin tant qu'une loi ne l'aurait pas introduit, alla jusqu'à recourir au Tribunal Fédéral — en vain, hélas! Veuillez encore Miss Maude Royden, la plus connue des femmes pasteurs d'Angleterre, l'inoubliable prédicatrice en la cathédrale de Saint-Pierre en 1920, l'un des chefs de l'Eglise du « New Fellowship » de Londres, et dont un de ses collègues masculins a pu dire avec vérité qu'elle était la personnalité exerçant à l'heure actuelle la plus profonde influence religieuse sur la jeunesse des deux sexes dans tout le pays... .

La place nous manque aujourd'hui pour compléter cette énumération en donnant à nos lecteurs, comme nous l'aurions voulu, un aperçu de la situation du pastoraat féminin en Suisse et à l'étranger. Nous nous réservons d'y revenir dans un prochain numéro.

E. Gd.

## De-ci, De-là...

### Les journées éducatives de Lausanne.

En 1926, l'on étudia, pendant les Journées Educatives: « Ce qui fait obstacle à l'éducation! Cette année, le sujet central des conférences sera: Ce qui vient en aide à l'éducation, sujet riche en encouragements, qui nous montrera que nous avons des alliés plus nombreux que nous ne le pensons parfois, dans notre travail pour l'enfance.

Nous croyons que ce programme, volontairement simple d'inspiration, contient suffisamment de richesses pour nous dispenser de le recommander plus longuement. Ceux qui ont participé aux « Journées » des années précédentes ne voudront pas manquer celles-ci. Ceux qui s'y ont encore jamais pris part, en venant à la Salle du Grand Conseil les 22 et 23 avril prochain, ne le regretteront pas.

#### PROGRAMME

##### 1<sup>re</sup> Journée, vendredi 22 avril:

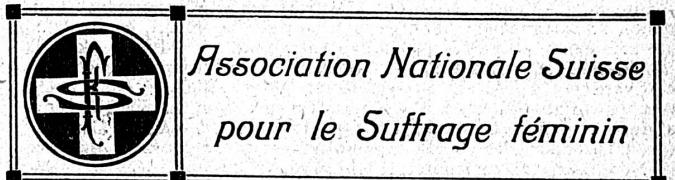
- 9 h.: Ouverture.  
10 h. 30: Le travail individuel et le travail collectif combinés: M. Richard, directeur d'école (Genève).  
14 h.: Les jeux collectifs: M. Affolter (Lausanne).  
15 h. 30: La participation à la vie de famille (à ses joies, à ses peines, à ses besognes): Mme Curchod-Secretan (Lausanne).  
20 h. 30: Les Arts pour l'enfance: M. Jaques-Daleroze (Genève). (A la Maison du Peuple.)

### II<sup>me</sup> Journée, samedi 23 avril:

- 9 h.: L'éveil du sentiment religieux chez l'enfant: M. le professeur Bovet (Genève).  
10 h. 30: L'influence individuelle et sociale du sentiment religieux: M. le pasteur Ph. Grin (Bière).  
14 h.: La religion dans la vie de famille (résultats d'une enquête): Mme Serment (Lausanne).  
15 h.: La Bible pour l'enfant: M. Vuilleumier, directeur de la « Source » (Lausanne).  
16 h.: « Laissez venir à moi les petits enfants »: M. le pasteur Vittoz (Lausanne).

Finance d'inscription: pour les deux journées, 5 fr.; pour une seule journée, 3 fr.; prix réduit pour le corps enseignant: 2 fr. 50 pour les deux journées.

S'adresser au Secrétariat vaudois pour la Protection de l'enfance, rue de Bourg, 33, Lausanne. Compte de chèques postaux: II. 1888, Lausanne.



### Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

#### Réunion du Comité Central.

Le Comité Central de l'A.S.S.F. a tenu à Berne, le 13 mars, une séance qui, pour n'avoir pas un ordre du jour extrêmement chargé, n'en a pas moins été très remplie par une foule de questions d'ordre pratique: ne fallait-il pas, en effet, organiser l'Assemblée générale de Lausanne, décider de la façon dont l'A.S.S.F. exposerait à la « Saffa », et prendre connaissance de rapports de Commissions sur diverses méthodes de propagande? toutes choses qui nécessitaient une mise au point soignée de tous les détails. — La date de l'Assemblée générale ayant dû être changée pour divers motifs, et notamment à cause de la réunion à Prague, à la fin de mai, du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, à laquelle doit participer la présidente de l'A.S.S.F., le C.C. a définitivement fixé cette Assemblée au samedi 7 et au dimanche 8 mai, et a élaboré un ordre du jour fort intéressant, comprenant notamment les sujets suivants: campagne suffragiste à Bâle, allocations familiales, suffrage féminin ecclésiastique, pastoraat féminin, propagande suffragiste dans les campagnes. La Section vaudoise, qui célébrera à ce moment son XX<sup>e</sup> anniversaire, se charge de l'organisation d'une soirée familiale, le samedi soir, qui ne sera pas le moindre attrait de ces assises, et l'on prévoit encore un banquet officiel, et peut-être une promenade en bateau ou une réception à la campagne. — Le Comité a accepté, quant à la manière d'exposer de l'A.S.S.F. à la Saffa, les propositions formulées par une Commission composée de Mmes Amsler (Schaffhouse), Leuch (Lausanne) et Gourd (Genève), sous réserve de l'établissement d'un devis approprié aux ressources financières de l'Association; si ces projets peuvent être exécutés, le stand suffragiste remportera certainement un grand succès à l'Exposition. — Quant à la propagande, le Comité a décidé de publier en brochure un beau travail de Mlle Porret (Neuchâtel), qui serait ensuite traduit en allemand; il a voté un crédit pour la confection d'un certain nombre de petits objets de propagande présentés par Mme Leuch et Mlle Porret; et, prenant acte de l'excellent travail fait dans le Valais par Mlle Zwahlen, et notamment des heureux résultats d'une conférence du Dr Muret, à Sierre, il a chargé Mme Leuch de conférences de propagande dans les localités des Grisons qui ne comptent pas encore de Sections, et Mme Dutoit de démarches en Thurgovie pour la fondation d'une Section. — Le Cours de Vacances de juillet 1927 aura lieu à Macolin sur Bienna, et l'on étudie la possibilité d'organiser un Cours dans le Tessin pendant les vacances d'automne. — Le bulletin de presse continue à être envoyé tous les 15 jours à un grand nombre de journaux, et toutes les coupures de ces journaux seront reçues avec reconnaissance au Secrétariat de Berne, où peuvent également être adressées des commandes de cartes postales avec carte suffragiste de l'Europe en couleur (6 fr. le cent). — Enfin, quelques questions d'ordre international, notamment la représentation des femmes à la prochaine Conférence Internationale du Travail (mai 1927), ont occupé la fin de cette séance si remplie.

E. Gd.

#### Nouvelles des Sections.

MOUTIER. — Charmante soirée familiale annuelle, le 14 mars, à laquelle assistaient près de 80 membres, tant actifs que passifs, du Groupe suffragiste. Le Comité Central, conformément à sa nouvelle décision d'établir par la présence de l'un de ses représentants aux Assemblées de Sections plus de contact entre ses membres et les suffragistes de toute la Suisse, avait spécialement délégué Mme Debriet-Vogel à cette séance, dont la gaieté se tempérait du vif regret causé par le départ de Moutier de la fondatrice et de l'inspiratrice du groupe, Mme Garraux, sa dévouée présidente durant six ans. Après un excellent souper préparé par quelques suffragistes cordon-bleu, Mme Garraux présenta son dernier rapport présidentiel et dit en termes émus toute la joie et les encouragements trouvés par elle